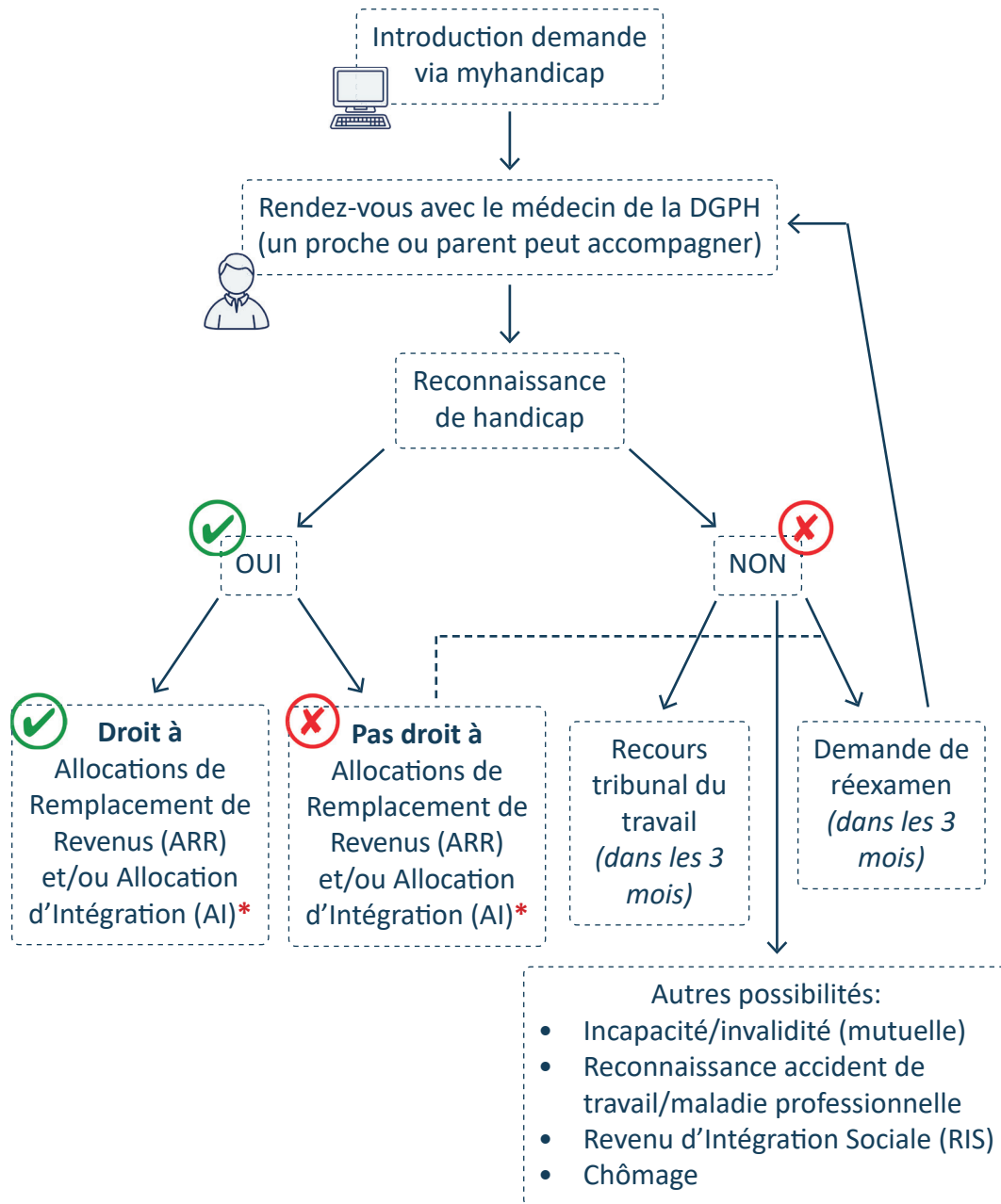




# RECONNAISSANCE HANDICAP / AIDES FINANCIÈRES



## Aides au déplacement\* via la DGPH

- Carte de stationnement
- Carte de réduction pour les transports en commun, pour aveugles et malvoyants

## Aides\* via AViQ ou PHARE

- Adaptation de l'habitation, du véhicule, aides matérielles diverses
- Aides à l'emploi: adaptations lieu et conditions de travail
- Budget d'Assistance Personnalisée (BAP) si grande dépendance
- Possibilité d'allocations familiales supplémentaires pour les moins de 21 ans

## Autres aides possibles\* via la mutuelle, le SPF finances, ...

- Possibilité d'intervention majorée de l'assurance soins de santé
- Forfait malades chroniques
- Tarif social gaz et électricité
- Majoration du montant fiscalement exonéré pour l'impôt des personnes physiques
- Liste des droits

## D'autres aides existent.

Exemple: carte EDC

Renseignez-vous via votre contact local.

## Vos avantages sociaux à portée de main:

[www.mybenefits.fgov.be](http://www.mybenefits.fgov.be)

### \* Important:

Les aides sont dépendantes de la situation de chaque personne et attribuées sous certaines conditions.

Votre handicap ne doit pas être  
un frein, plusieurs services  
peuvent vous aider !



[www.jaidedroits.be](http://www.jaidedroits.be)

Développé par



LUSS (081 74 44 28)



Esenca (02 515 19 19)

Avec la participation de



GESED (0474 10 59 83)



ABMM (064 45 05 24)



Access And Go - ABP (02 772 18 95)



Ligue Huntington (04 225 87 33)



FFSB ASBL  
Fédération Francophone  
des Sourds de Belgique  
FFSB (02 644 69 01)



X-Fragile Europe  
(087 54 25 02)

Avec le soutien de



Passe Muraille  
(065 77 03 70)



PAH (02 673 27 89)



**Karine Lalieux**  
Ministre des Pensions et de  
l'Intégration sociale, chargée  
des Personnes handicapées et  
de la Lutte contre la pauvreté  
et de Beliris